

Recensement de 2011 : La confidentialité : votre droit

Renseignements Pertinents

Statistique Canada accorde la plus haute importance à la protection de la confidentialité de vos renseignements recueillis dans le cadre du recensement.

En vertu de la loi, Statistique Canada doit protéger la confidentialité des renseignements que vous fournissez dans le cadre de ses enquêtes et recensements. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion et sont passibles d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement s'ils divulguent des renseignements identifiables dérivés du recensement. Toute divulgation des renseignements confidentiels provenant des questionnaires du recensement constitue une affaire extrêmement sérieuse qui ferait l'objet d'une enquête menée sans délai et de façon approfondie. La [Loi sur la statistique](#) sera appliquée dans toute sa vigueur.

Seuls les employés de Statistique Canada travaillant directement sur le recensement verront les formulaires remplis du recensement, et ce, seulement si besoin il y a.

Afin de protéger la vie privée des répondants, aucun renseignement provenant du recensement n'est divulgué sous une forme qui permettrait d'identifier le répondant. Statistique Canada s'assure également que les répondants comprennent ce dont il s'agit lorsqu'on leur demande d'avoir accès à leurs dossiers personnels. Dans le cadre du Recensement de 2011, par exemple, on pose une question aux répondants afin qu'ils donnent l'autorisation d'avoir accès à leurs renseignements personnels après 92 ans. Sans l'autorisation du répondant, Statistique Canada ne peut fournir aucun dossier pour une diffusion éventuelle dans 92 ans. Pour les questions n'ayant pas de réponse, celles-ci sont considérées comme des questions auxquelles on a donné une réponse négative.

La [Loi sur la statistique](#) protège la confidentialité des renseignements des répondants.

Sécurité de vos renseignements

La sécurité de vos renseignements est d'une importance primordiale pour Statistique Canada. Les données du recensement sont conservées dans les systèmes de Statistique Canada qui sont isolés de tout autre réseau. Ces derniers où des données confidentielles sont conservées, ne sont pas reliés à des connections externes, telles que des services de renseignements par téléphone; par conséquent, il est impossible de pénétrer illégalement dans les bases de données de Statistique Canada.

De plus, l'accès aux locaux de Statistique Canada est contrôlé afin que seules les personnes ayant une cote de sécurité appropriée et ayant prêté un serment de discrétion peuvent entrer dans les

lieux où sont conservées des données confidentielles. Tout employé du secteur privé nécessitant l'accès à ces locaux doit être accompagné en tout temps par un employé de Statistique Canada.

Traitement des questionnaires du recensement

Le traitement des questionnaires individuels du recensement sera effectué par les employés de Statistique Canada. Aucun employé du secteur privé ne sera impliqué dans le traitement des questionnaires du recensement ou de toute autre information reliée au recensement.

La sécurité Internet — remplir votre questionnaire en ligne

Statistique Canada prend très au sérieux la protection des renseignements confidentiels fournis en ligne. Une procédure de connexion sécurisée et un cryptage solide sont des éléments clés pour aider à prévenir toute interception illicite ou altération de vos renseignements fournis dans le cadre du recensement lorsque vous remplissez et envoyez votre questionnaire en ligne.

Pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels lorsque vous utilisez Internet, Statistique Canada a incorporé les mesures de protection suivantes :

- Nous utilisons **des technologies de cryptage bidirectionnel** basées sur le protocole sécurisé **SSL v3.0** afin d'assurer une sécurité complète des données circulant entre votre ordinateur personnel et notre serveur Web.
- Les données du recensement sont traitées et conservées dans un **réseau interne hautement sécurisé**, qui ne peut être connecté à aucun autre lien externe ni auquel ne peut avoir accès aucune personne ou aucun organisme à l'extérieur de Statistique Canada.
- Les données transmises à nos serveurs Web sont chiffrées avant d'être mémorisées et demeurent chiffrées jusqu'à leur transmission au réseau interne hautement sécurisé.
- Nous utilisons des pare-feux puissants, la détection d'intrusion et des procédures rigoureuses de **contrôle d'accès** afin de limiter l'accès aux systèmes dorsaux et aux bases de données. Les employés du recensement qui ont l'autorisation appropriée et qui ont prêté le serment de discrétion peuvent avoir accès à des données du recensement, et ce, seulement à partir d'emplacements sécurisés de Statistique Canada.

Adresse de protocole Internet

Le questionnaire en ligne du recensement utilise un logiciel qui surveille la transmission des données sur le réseau pour déceler toute tentative non autorisée de télécharger ou de modifier des renseignements, ou de causer d'autres dommages. Ce logiciel intercepte et inscrit l'adresse de protocole Internet (IP) de chaque ordinateur qui a établi une connexion avec notre site Web ainsi que la date et l'heure de la visite. Aucune démarche n'est faite dans le but d'établir des liens entre ces adresses IP et l'identité des personnes qui visitent notre site, à moins qu'une manœuvre visant à endommager ou à obtenir un accès non autorisé au site ne soit détectée.